

## PLAN DE COURS

# SOC-1101 : Introduction à la sociologie du droit

NRC 88672 | Automne 2022

Mode d'enseignement : Présentiel
----------------------------------

Temps consacré : 3-0-6	Crédit(s) : 3
------------------------	---------------

Ce cours présente trois grandes avenues de la sociologie du droit. Le droit est compris comme un indicateur de la nature des sociétés avec la théorie sociologique, comme une base d'études comparatives avec la sociologie historique et comme une pratique sociale particulière (structurante et structurée) avec la sociologie des sociétés contemporaines.

## Plage horaire

Cours en classe			
jeudi	15h30 à 18h20	<a href="#">DKN-1231</a>	Du 6 sept. 2022 au 16 déc. 2022

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

## Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=146451>

## Coordonnées et disponibilités

Julien Larregue

*Enseignant*

[Julien.Larregue@soc.ulaval.ca](mailto:Julien.Larregue@soc.ulaval.ca)

26 août 2022 (09h49)

## Soutien technique

### CSTIP - Centre de services en TI et pédagogie

Pavillon Charles-De Koninck, local 0248

[aide@cstip.ulaval.ca](mailto:aide@cstip.ulaval.ca)

Téléphone :

418-656-2131 poste 405222


418-656-5222

### Informations techniques importantes

[Accéder à l'horaire du CSTIP](#) 

[Liste des navigateurs supportés](#) 

[Avis important concernant les appareils mobiles](#)  (*iOS, Android, Chrome OS*)

[TeamViewer](#)  est l'application utilisée par le *CSTIP* pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider.

# Plan de cours non officiel

26 août 2022 (09h49)

# Sommaire

---

Description du cours .....	4
Introduction .....	4
Objectifs généraux .....	4
Objectifs spécifiques .....	4
Approche pédagogique .....	4
Contenu et activités .....	4
Évaluations et résultats .....	5
Liste des évaluations .....	5
Informations détaillées sur les évaluations sommatives .....	6
Essai sur le film 12 Angry Men .....	6
Travail de groupe sur la profession d'avocat .....	7
Participation aux discussions collectives .....	8
Barème de conversion .....	8
Règlements et politiques institutionnels .....	8
Gestion des délais .....	9
Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental .....	9
Matériel didactique .....	9
Bibliographie et annexes .....	10
Bibliographie indicative .....	10

Plan de cours non officiel

26 août 2022 (09h49)

# Description du cours

---

## Introduction

Qu'on l'approche comme un espace professionnel, une technique savante ou une institution étatique, le droit est un produit sociohistorique qui se plie difficilement aux définitions et qualifications universalistes. Non seulement ce qui ressort du phénomène juridique varie dans le temps et dans l'espace, mais les sociétés et ses composantes sont traversées par des formes de réglementation diverses qui n'appartiennent pas toujours, loin s'en faut, au corpus des règles de droit admises comme telles. Faire la sociologie du droit nécessite donc de porter un regard élargi sur les différentes formes de normativité qui traversent la vie sociale, sans qu'il ne faille pour autant céder aux travers de l'indistinction conceptuelle à laquelle mènent certaines propositions issues du « pluralisme juridique ».

Faire la sociologie du droit nécessite également le recours à des méthodes, qualitatives et quantitatives, de nature à objectiver un certain nombre de phénomènes et processus qui prennent place dans le giron d'institutions sociales hétérogènes. Loin de se limiter à l'enseignement des connaissances établies, ce cours vise donc également à transmettre une partie du savoir-faire indispensable au métier de sociologue (du droit). Car comme toute spécialité scientifique, la sociologie du droit est avant tout une *pratique experte*. Cette pratique, pour ne pas simplement reconduire le sens commun issu du champ juridique, doit s'armer d'outils théoriques et conceptuels rendant capable la construction d'objets scientifiques pertinents. Aussi le cours sera-t-il le lieu de constants va-et-vient entre ce réquisit de réflexivité et la mise en application d'outils méthodologiques propices à la récolte de données sociologiques.

Pour ce faire, des travaux de recherche individuels et collectifs seront menés tout au long du cours. Ces travaux permettront premièrement l'assimilation et la bonne compréhension de travaux scientifiques portant sur des aspects particuliers du phénomène juridique. Ils seront, ensuite, le lieu privilégié d'apprentissage des techniques et méthodes nécessaires à l'étude sociologique du droit. Autrement dit, ces travaux constitueront le point de liaison indispensable entre la pratique théorique et la pratique empirique.

## Objectifs généraux

Ce cours a pour objectif général de fournir des éléments de compréhension sur la place et le rôle des institutions et normes juridiques dans les sociétés contemporaines.

26 août 2022 (09h49)

## Objectifs spécifiques

- Être capable de comprendre la place et le rôle du droit dans les sociétés contemporaines
- Être capable de construire un objet scientifique en lien avec les problématiques abordées durant le cours
- Être capable de restituer à l'oral et à l'écrit les apports et les enjeux essentiels contenus dans les lectures obligatoires
- Être capable de structurer un raisonnement logique à partir des problématiques abordées durant le cours
- Savoir mobiliser les connaissances acquises durant le séminaire dans le cadre d'un travail de recherche

## Approche pédagogique

Ce cours a pour vocation de devenir un lieu d'échanges, de discussions, de partage d'idées, d'expérimentations et de réflexions critiques sur les apports de la sociologie à la compréhension des phénomènes juridiques.

Les séances seront typiquement organisées de la façon suivante : après une mise en contexte effectuée par le professeur, les participant·es auront pour tâche d'échanger sur les thématiques et les problématiques abordées dans le matériau sélectionné pour la séance. Ce travail ne saurait être fructueux sans un engagement actif des participant·es, les discussions devant être animées de façon collective.

Chaque séance sera organisée autour du travail effectué sur un texte (articles scientifiques, chapitres d'ouvrage, etc.). La lecture des textes communiqués en amont de chaque séance est de ce fait indispensable. Cette lecture implique une attention particulière et un travail actif de préparation (prise de notes, commentaires, questions soulevées, etc.). Un forum d'échange sera mis en place afin que des discussions puissent émerger en amont des séances.

# Contenu et activités

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
Introduction générale	8 sept. 2022
Séance 1. Règles juridiques et normes sociales	16 sept. 2022
Séance 2. Le droit comme espace social	22 sept. 2022
Séance 3. L'imposition de nouvelles normes	29 sept. 2022
Séance 4. Inégalités dans l'application des normes	6 oct. 2022
Séance 5. Les jugements profanes [à distance]	13 oct. 2022
Séance 6. Les jugements professionnels	20 oct. 2022
Séance 7. Travail en groupe	27 oct. 2022
Semaine de lecture	3 nov. 2022
Séance 8. Les usages judiciaires de l'expertise scientifique	10 nov. 2022
Séance 9. Travail en groupe	17 nov. 2022
Séance 10. Pratiques de la profession d'avocat	24 nov. 2022
Séance 11. L'ethos professionnel des avocats	1 déc. 2022
Fête de l'université - Pas de cours	8 déc. 2022
Séance 12. Travail en groupe [à distance]	15 déc. 2022

Note : Veuillez vous référer à la section *Contenu et activités* de votre site de cours pour de plus amples détails.

## Évaluations et résultats

### Liste des évaluations

Sommatives			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Essai sur le film 12 Angry Men	Dû le 27 oct. 2022 à 21h00	Individuel	40 %
Travail de groupe sur la profession d'avocat	Dû le 15 déc. 2022 à 21h00	En équipe	40 %
Participation aux discussions collectives	À déterminer	Individuel	20 %

## Formatives

Titre	Date	Mode de travail
Cette liste ne contient aucun élément.		

## Informations détaillées sur les évaluations sommatives

### Essai sur le film 12 Angry Men

Date de remise : 27 oct. 2022 à 21h00

Mode de travail : Individuel

Pondération : 40 %

Critères de correction :

Critère	Notation
Respect des consignes, organisation logique du texte et articulation entre les paragraphes ou parties et mise en forme bibliographique	5
Souci de la qualité de l'écriture (langage soutenu), clarté de l'expression écrite	5
Originalité de l'analyse	5
Compréhension de l'oeuvre analysée et/ou des notions discutées, pertinence des auteurs cités, clarté des arguments	10
Problématique, pertinence du propos, réflexivité, profondeur, esprit de synthèse et originalité de la réflexion personnelle	15

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

Tout retard non justifié entrainera des points de pénalité (soit -1 point par jour de retard). Notez bien qu'après le dernier cours plus aucun essai ne sera accepté, et la note 0 sera attribuée automatiquement.

Directives de l'évaluation :

L'essai, d'une longueur maximale de 3 pages, devra proposer une analyse sociologique des événements prenant place dans le film 12 Angry Men. Le coeur du travail devra se concentrer sur le processus de jugement par les jurés. Cet essai devra s'appuyer sur la littérature mobilisée dans le cadre du séminaire, et notamment sur le chapitre de Garfinkel qui doit être lu en parallèle au visionnage du film.

Les éléments suivants doivent clairement apparaître :

- Introduction : l'introduction doit présenter le contexte général de votre questionnement, la problématique et se terminer sur une rapide présentation du développement proposé
- Développements : les développements doivent être structurés en deux ou trois sous-parties
- Conclusion : la conclusion permet d'effectuer la synthèse des principaux éléments abordés et une ouverture vers d'autres problématiques proches
- Bibliographie des références mobilisées

L'essai doit être rédigé en police Times new roman, caractère 12, interligne 1,5, marges : 2,5 cm, alignement justifié.

Toutes les références bibliographiques doivent être mise en forme selon les normes APA. Les numéros de page doivent être indiqués lorsque vous vous référez à un passage précis d'un article ou d'un ouvrage. Afin de faciliter ces manipulations, je vous recommande fortement l'utilisation d'un logiciel de gestion bibliographique tel que Zotero.

## Travail de groupe sur la profession d'avocat

Date de remise : 15 déc. 2022 à 21h00

Mode de travail : En équipe

Pondération : 40 %

Critères de correction :

Critère	Notation
Respect des consignes, organisation logique du texte et articulation entre les paragraphes ou parties et mise en forme bibliographique	5
Souci de la qualité de l'écriture (langage soutenu), clarté de l'expression écrite	5
Problématique, pertinence du propos, réflexivité, profondeur, esprit de synthèse	5
Visualisation et présentation des données statistiques	5
Analyse et interprétation des données statistiques	10
Formulation des questions du guide d'entrevue	5
Justification de la pertinence des questions du guide d'entrevue	5

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)


Directives de l'évaluation :

Chaque groupe devra choisir une thématique de travail parmi les suivantes :

- La rémunération des avocats
- La place des femmes et des hommes dans le métier d'avocat
- La spécialisation disciplinaire des avocats
- La formation universitaire et professionnelle des avocats

Le travail se décline en deux volets, l'un quantitatif, l'autre qualitatif.

Premier volet - Rédaction d'un rapport sur les données statistiques issues du Barreau-mètre 2022

Les données statistiques à analyser peuvent être téléchargées sur le site internet du barreau du Québec : <https://www.barreau.qc.ca/fr/le-barreau/statistiques-rapports-annuels/> .

Ce rapport, d'une longueur maximale de 5 pages (sans compter la bibliographie), devra comprendre les éléments suivants :

1. Introduction : l'introduction doit présenter le contexte général de votre questionnement, la problématique et se terminer sur une rapide présentation du développement proposé
2. Développements : les développements doivent être structurés en deux ou trois sous-parties
3. Conclusion : la conclusion permet d'effectuer la synthèse des principaux éléments abordés et une ouverture vers d'autres problématiques proches
4. Bibliographie des références mobilisées

Le rapport doit être rédigé en police *Times New Roman*, caractère 12, interligne 1,5, marges : 2,5 cm, alignement justifié.

Toutes les références bibliographiques doivent être mise en forme selon les normes APA. Les numéros de page doivent être indiqués lorsque vous vous référez à un passage précis d'un article ou d'un ouvrage. Afin de faciliter ces manipulations, je vous recommande fortement l'utilisation d'un logiciel de gestion bibliographique tel que Zotero.

Second volet - Rédaction d'un guide d'entrevue adressé à un·e avocat·e

Dix questions doivent être proposées. Ces questions doivent permettre de récolter des données qualitatives sur la thématique retenue. Chaque question sera accompagnée d'un développement de quelques lignes justifiant de la pertinence de celle-ci et présentant la nature des informations que l'on pourrait en retirer. Un soin particulier devra être consacré à la formulation des questions.

## Participation aux discussions collectives

Date de remise : À déterminer

Mode de travail : Individuel

Pondération : 20 %

Critères de correction :

Critère	Notation
Pertinence du propos, réflexivité, profondeur, esprit de synthèse et originalité de la réflexion personnelle	12
Fréquence des interventions	8

Remise de l'évaluation : La participation orale sera évaluée lors de chaque séance du cours.

Directives de l'évaluation :

Le cours étant pensé comme un espace de discussions, les interventions seront évaluées sur la base de leur pertinence, de leur intérêt, et de leur fréquence. Une attention toute particulière sera portée à la connaissance et à la maîtrise des textes à lire. Des incompréhensions peuvent évidemment perdurer à l'issue des lectures, cela est tout à fait normal. Le fait de soulever des questions sur le contenu des textes et de souligner d'éventuelles zones d'ombre fait donc pleinement partie du périmètre des interventions valorisées.

## Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	90	100
A	85	89,99
A-	80	84,99
B+	76	79,99
B	73	75,99
B-	70	72,99

Cote	% minimum	% maximum
C+	66	69,99
C	63	65,99
C-	60	62,99
D+	55	59,99
D	50	54,99
E	0	49,99

## Règlements et politiques institutionnels

### Règlement disciplinaire

Infractions relatives au bon ordre

Tout étudiant a une obligation de bon comportement dans un lieu universitaire ou à l'occasion d'une activité universitaire.



## Infractions relatives aux études

Dans le but de préserver la crédibilité des attestations ou des diplômes délivrés et afin de s'assurer que les relevés de notes et les diplômes témoignent de la compétence et de la formation réelle des étudiants, il est interdit d'avoir des comportements répréhensibles associés au plagiat.

Pour en connaître davantage sur le plagiat et ses formes, vous pouvez consulter le site du [Bureau des droits étudiants](#), la capsule d'information [Citer ses sources et éviter le plagiat](#) et le site de la [Bibliothèque](#) pour savoir comment citer vos sources.

Tout étudiant qui commet une infraction au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* dans le cadre du présent cours, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire>

## Harcèlement et violence à caractère sexuel

La Faculté des sciences sociales condamne toute manifestation de harcèlement psychologique, de harcèlement sexuel et de toute autre forme de violence à caractère sexuel. Dans le cadre des activités universitaires sous sa responsabilité, elle s'engage à prendre tous les moyens à sa disposition pour prévenir les conduites (comportements, paroles, actes ou gestes) qui portent atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique, les faire cesser et sanctionner.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-prevention-harcelement>

Visitez le site du Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement : <https://www2.ulaval.ca/services-ul/harcelement.html>

## Politique et directives relatives à l'utilisation de l'œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée à l'Université Laval

L'Université s'est dotée d'une politique institutionnelle sur le droit d'auteur le 1er juin 2014. Les enseignants doivent effectuer par eux-mêmes une saine gestion de l'utilisation de l'œuvre d'autrui, et ce, en conformité avec la *Loi sur le droit d'auteur*.

La Politique a pour objet d'énoncer l'importance que l'Université accorde à la protection des droits des auteurs, d'établir les choix prioritaires qui doivent être faits par le Personnel enseignant relativement à l'utilisation de l'Œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée et de définir un concept administratif de l'utilisation équitable de l'Œuvre d'autrui à ces fins.

Consultez la politique à l'adresse suivante : [http://www.bibl.ulaval.ca/fichiers\\_site/bda/politique-oeuvre-autrui-ca-2014-85.pdf](http://www.bibl.ulaval.ca/fichiers_site/bda/politique-oeuvre-autrui-ca-2014-85.pdf)

## Gestion des délais

Tout retard non justifié entraînera des points de pénalité (soit -1 point par jour de retard). Notez bien qu'aucun essai ne sera accepté après la dernière séance du séminaire, et que la note 0 sera automatiquement attribuée.

## Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental

Les personnes étudiantes ayant droit à des mesures d'accommodements qui leur ont été accordées par une conseillère ou un conseiller du secteur Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH) doivent, s'ils désirent s'en prévaloir, activer ces mesures dans monPortail, et ce, dans les deux premières semaines de la session.

Les personnes étudiantes qui ont une déficience fonctionnelle ou un handicap, mais qui n'ont pas fait attester leur droit à des mesures, doivent contacter le secteur ACSESH au 418 656-2880 dans les meilleurs délais. Le secteur ACSESH recommande fortement de se prévaloir de ces mesures.

## Matériel didactique

---

Cette section ne contient aucune information.

# Bibliographie et annexes

---

## Bibliographie indicative

Abel Richard L., 1989, *American Lawyers*, New York, Oxford University Press.

Barbot Janine et Dodier Nicolas, 2014, « Que faire de la compassion au travail? La réflexivité stratégique des avocats à l'audience », *Sociologie du travail*, 2014, vol. 56, n° 3, p. 365-385.

Becker Howard S., 1985, *Outsiders. Études de sociologie de la déviance*, Paris, Métailié.

Bernheim Emmanuelle, 2018, « Les experts «psy» en justice ou la mise en cause de la fonction judiciaire » dans Francois Claveau et Julien Prud'homme (eds.), *Experts, sciences et sociétés*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, p. 135-152.

Bessière Céline et Mille Muriel, 2013, « Le juge est (souvent) une femme. Conceptions du métier et pratiques des magistrates et magistrats aux Affaires familiales », *Sociologie du travail*, 2013, vol. 55, n° 3, p. 341-368.

Biland Émilie et Israël Liora, 2011, « À l'école du droit: les apports de la méthode ethnographique à l'analyse de la formation juridique », *Les Cahiers de droit*, 2011, vol. 52, n° 3-4, p. 619-658.

Boigeol Anne, 2007, « Le genre comme ressource dans l'accès des femmes au «gouvernement du barreau»: l'exemple du barreau de Paris », *Genèses. Sciences sociales et histoire*, 2007, vol. 67, n° 2, p. 66-88.

Boigeol Anne, 1989, « La formation des magistrats », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 1989, vol. 76, n° 1, p. 49-64.

Boigeol Anne, 1981, « De l'idéologie du désintéressement chez les avocats », *Sociologie du travail*, 1981, vol. 23, n° 1, p. 78-85.

Bourdieu Pierre, 1986, « La force du droit. Eléments pour une sociologie du champ juridique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1986, vol. 64, n° 1, p. 3-19.

Brundage James A., 2008, *The Medieval Origins of the Legal Profession: Canonists, Civilians, and Courts*, Chicago, University of Chicago Press.

Catinat Anne Laure, 2015, « La féminisation du barreau de Paris de 1900 à 1939 » dans Christine Bard, Frédéric Chauvaud, Michelle Perrot et Jacques-Guy Petit (eds.), *Femmes et justice pénale: XIXe-XXe siècles*, Rennes, Presses universitaires de Rennes (coll. « Histoire »), p. 353-361.

Chappe Vincent-Arnaud et Tonneau Jean-Philippe (eds.), 2022, *Le droit du travail en sociologue*, Paris, Presses des Mines.

Chauvaud Frédéric, 2010, *La chair des prétoires. Histoire sensible de la cour d'assises 1881-1932*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.

Christin Angèle, 2008, *Comparutions immédiates. Enquête sur une pratique judiciaire*, Paris, La Découverte.

Christin Angèle, 2006, « Jurys populaires et juges professionnels en France », *Genèses. Sciences sociales et histoire*, 2006, vol. 65, n° 4, p. 138-151.

Commaille Jacques, 2015, *À quoi nous sert le droit?*, Paris, Folio.

Delpuech Thierry, Dumoulin Laurence et De Galembert Claire, 2014, *Sociologie du droit et de la justice*, Paris, Armand Colin.

Dezalay Yves et Garth Bryant G., 2002, *La mondialisation des guerres de palais. La restructuration du pouvoir d'État en Amérique latine, entre notables du droit et «Chicago boys»*, Paris, Seuil.

Dumoulin Laurence, 2007, *L'expert dans la justice. De la genèse d'une figure à ses usages*, Paris, Economica.

Durkheim Emile, 2013, *De la division du travail social*, Paris, Presses Universitaires de France.

Fauconnet Paul, 1928, *La responsabilité. Etude de sociologie*, 2e édition., Paris, Alcan.

- Favereau Olivier, Karpik Lucien, Lazega Emmanuel, Bessis Franck, Bessy Christian, Chaserant Camille et Harnay Sophie, 2008, *Les avocats entre ordre professionnel et ordre marchand: concurrence par la qualité et socio-économie d'une réglementation professionnelle*, Paris, Conseil national des barreaux.
- Galanter Marc, 2006, *Lowering the Bar: Lawyer Jokes and Legal Culture*, Madison, University of Wisconsin Press.
- Gruel Louis, 1991, *Pardons et châtements. Les jurés français face aux violences criminelles*, Paris, Nathan.
- Gusfield Joseph R., 1986, *Symbolic Crusade: Status Politics and the American Temperance Movement*, Urbana, University of Illinois Press.
- Halpérin Jean-Louis (ed.), 1996, *Avocats et notaires en Europe. Les professions judiciaires et juridiques dans l'histoire contemporaine*, Paris, LGDJ.
- Heinz John P. et Laumann Edward O., 1982, *Chicago Lawyers. The Social Structure of the Bar*, New York, Russell Sage Foundation.
- Heurtin Jean-Philippe et Molfessis Nicolas (eds.), 2006, *La sociologie du droit de Max Weber*, Paris, Dalloz.
- Israël Liora, 2008, « Question(s) de méthodes. Se saisir du droit en sociologue », *Droit et Société*, 2008, vol. 69-70, n° 2, p. 381-395.
- Israël Liora, 2005, *Robes noires, années sombres. Avocats et magistrats en résistance pendant la Seconde Guerre mondiale*, Paris, Fayard.
- Jasanoff Sheila, 1998, « The Eye of Everyman: Witnessing DNA in the Simpson Trial », *Social Studies of Science*, 1998, vol. 28, n° 5-6, p. 713-740.
- Jasanoff Sheila, 1997, *Science at the Bar: Law, Science, and Technology in America*, Cambridge, Harvard University Press.
- Jobard Fabien et Maillard Jacques de, 2015, *Sociologie de la police. Politiques, organisations, réformes*, Paris, Armand Colin.
- Jobard Fabien et Névanen Sophie, 2007, « La couleur du jugement. Discriminations dans les décisions judiciaires en matière d'infractions à agents de la force publique (1965-2005) », *Revue française de sociologie*, 2007, vol. 48, n° 2, p. 243-272.
- Juston Morival Romain, 2020, *Médecins légistes. Une enquête sociologique*, Paris, Les Presses de Sciences Po.
- Karpik Lucien, 1995, *Les avocats. Entre l'État, le public et le marché, XIIIe-XXe siècle*, Paris, Gallimard.
- Larregue Julien, 2020, « La «vérité», l'ADN et l'avocat pénaliste. La mise en scène de la crédibilité dans le champ juridique », *Sociétés contemporaines*, 2020, n° 118, p. 133-165.
- Latour Bruno, 2004, *La fabrique du droit. Une ethnographie du Conseil d'État*, Paris, La Découverte.
- Lenoir Rémi, 1996, « Le sociologue et les magistrats. Entretiens sur la mise en détention provisoire », *Genèses. Sciences sociales et histoire*, 1996, vol. 22, n° 1, p. 130-145.
- Mertz Elizabeth, 2007, *The Language of Law School: Learning to « Think Like a Lawyer »*, Oxford, Oxford University Press.
- Moore Sally Falk, 1973, « Law and social change: the semi-autonomous social field as an appropriate subject of study », *Law & Society Review*, 1973, vol. 7, n° 4, p. 719-746.
- Pélisse Jérôme, Protais Caroline, Larchet Keltoume et Charrier Emmanuel, 2012, *Des chiffres, des maux et des lettres. Une sociologie de l'expertise judiciaire en économie, psychiatrie et traduction*, Paris, Armand Colin.
- Piaget Jean, 1985, *Le jugement moral chez l'enfant*, 6. éd., Paris, Presses Universitaires de France.
- Pirie Fernanda, 2013, *The Anthropology of Law*, Oxford, Oxford University Press.
- Renard Bertrand, 2013, « L'identification génétique et la discrétion des controverses scientifiques dans son usage par la justice pénale », *Déviance et Société*, 2013, vol. 37, n° 3, p. 289-303.
- Sallée Nicolas, 2016, *Éduquer sous contrainte. Une sociologie de la justice des mineurs*, Paris, Editions de l'EHESS.

Schiavone Aldo, 2011, *Ius. L'invention du droit en Occident*, Paris, Belin.

Seron Carroll, 1996, *The Business of Practicing Law: The Work Lives of Solo and Small-Firm Attorneys*, Philadelphia, Temple University Press.

Tonneau Jean-Philippe, 2014, *Le syndicat des avocats de France (1972-2012): contribution à une socio-histoire du militantisme syndical dans le champ judiciaire*, thèse de doctorat, Université de Nantes, s.l.

Wannyn William, 2021, *Le cerveau «immature». Genèse et diffusion d'un nouveau discours social sur les jeunes délinquants aux États-Unis*, thèse de doctorat, Université de Montréal, Montréal.

Weber Max, 2013, *Sociologie du droit*, Paris, Presses Universitaires de France.

Willemez Laurent, 2015, « Un champ mis à l'épreuve. Structure et propriétés du champ juridique dans la France contemporaine », *Droit et Société*, 2015, vol. 89, n<sup>o</sup> 1, p. 129-149.

# Plan de cours non officiel

26 août 2022 (09h49)